

ÉLECTION AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL

29 NOVEMBRE

6 DÉCEMBRE



CLIQUER C'EST VOTER

Vous êtes appelés à élire directement par un scrutin sur liste vos représentants au Comité Technique Ministériel.

Cette élection se singularise par une double innovation:



L'instauration du vote par voie électronique du 29 novembre au 6 décembre 2018.



Une représentation équilibrée femmes / hommes obligatoire sur les listes présentées aux suffrages

Avec 56,68 % d'électrices et 43,32% d'électeurs dans les directions de Bercy, **FO Finances** présente une liste composée de 18 Femmes et de 12 Hommes.



Cette nouvelle élection établira pour les quatre années à venir, la représentativité des fédérations syndicales au Comité Technique Ministériel, au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et au Conseil National de l'Action Sociale (CNAS).

Fort de la confiance de plus d'un agent sur cinq aux dernières élections professionnelles de 2014, la Fédération des **Finances FO** a largement prouvé sa représentativité auprès des personnels des ministères économiques et financiers.

De 2014 à 2018, les attaques contre les fonctionnaires des ministères économiques et financiers se sont accumulées et accélérées.

FO Finances a su rester ferme sur ses revendications, pour défendre les intérêts matériels et moraux des agents, tout en étant toujours ouvert au dialogue social, pas toujours facilité par les autorités ministérielles.

Revendiquer Négocier Agir

Pour **FO Finances**, le syndicalisme **libre et indépendant** est la base de notre engagement **au service de tous les agents des directions de Bercy.**

FO FINANCES S'ENGAGE POUR :



La défense d'un service public républicain ambitieux, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens, sur l'ensemble du territoire,



Le maintien du Statut général de la Fonction Publique et de ses statuts particuliers,



Un recrutement à la hauteur des missions exercées par les agents des ministères économiques et financiers,



L'amélioration des conditions d'emploi des contractuels et la titularisation pour ceux qui la souhaitent,



Une revalorisation immédiate du point d'indice,



La défense du Code des pensions civiles et militaires,



Un régime de retraite par répartition, avec une pension basée sur les six derniers mois d'activité,



L'intégration des régimes indemnitaires dans le calcul des droits à pension,



Une reconnaissance de la technicité des agents, par des plans de promotions exceptionnels,



Une politique d'hygiène, de sécurité, de santé au travail à la hauteur des besoins des agents,



Une action sociale ministérielle de haut niveau au service de tous les agents,



Le droit à une protection sociale complémentaire solidaire et intergénérationnelle,



Une formation professionnelle effective tout au long de la carrière,



L'égalité professionnelle tout au long de la carrière,



L'amélioration du déroulement de carrière des personnels handicapés.

ORDINATEUR - TABLETTE - SMARTPHONE
VOTEZ ET FAITES VOTER



POUR DÉFENDRE MES DROITS

LE DÉCLIC



FÉDÉRATION
DES FINANCES